Cette note d'orientation vise à promouvoir la réalisation du droit à la santé et des droits humains des personnes qui consomment des drogues au Burkina Faso. Elle s'adresse principalement aux décideurs politiques et aux responsables de programmes, afin d'éclairer les décisions en matière de politiques, de programmes et d'interventions à destination des personnes qui consomment des drogues. La note présente le contexte dans lequel se trouvent ces personnes au Burkina Faso, en accordant une attention particulière au cadre national de la politique en matière de drogues, à la consommation de drogues et à la santé, à l'existence de services de réduction des risques et à l'implication des pairs, au contexte des droits humains, à la disponibilité des soins en milieu carcéral, à la situation des femmes qui consomment des drogues, ainsi qu'aux inégalités et problèmes sociaux supplémentaires. Des recommandations sont formulées sur la base des données recueillies et des consultations communautaires. Cette note s'appuie sur une base de données élaborée dans le cadre du programme Love Alliance.

Politique

Le Burkina Faso a adopté et mis en œuvre des politiques strictes et répressives pour lutter contre le phénomène des drogues, en particulier la consommation de drogues. La consommation et la possession de drogues sont criminalisées, tout comme l'approvisionnement, le trafic et la production, ce qui entraîne des violations des droits humains et un accès limité aux services de prévention et de soins pour les personnes qui consomment des drogues. La loi ne prévoit pas de directives pour la mise en œuvre d'injonctions thérapeutiques comme alternative à l'incarcération des personnes consommatrices de drogues, et par conséquent, les exemptions d'emprisonnement sont rarement appliquées. Enfin, le Comité National de Lutte contre la Drogue (CNLD) est placé sous la tutelle du ministère de la Sécurité, ce qui pénalise la politique en matière de drogues en raison de coupes budgétaires liées à la priorité donnée à la lutte contre le terrorisme. En 2024, le CNLD a convoqué son Assemblée Générale afin d'élaborer une nouvelle stratégie nationale visant à répondre à la violence liée aux drogues, aux problèmes scolaires et aux liens avec le terrorisme.

Consommation de drogues et santé

Bien que la consommation de drogues au Burkina Faso soit considérée comme étant en forte augmentation, il existe peu de données sur la consommation de drogues, ainsi que sur les attitudes et pratiques des usagers. Il existe également peu d'informations sur la taille de la population des personnes qui consomment des drogues, en particulier celles qui s'injectent des substances. Ce manque d'information a limité l'élaboration de stratégies globales et ciblées visant à réduire la consommation de drogues et à prévenir l'usage nocif de substances, notamment en matière de santé publique, de réduction des risques et de droits humains. Les données disponibles montrent que les stimulants (crack, méthamphétamine et cocaïne injectée) sont les substances principales consommées dans au moins deux villes, suivies de l'héroïne. De petites études ont révélé un taux élevé d'utilisation de seringues non stériles et de partage de matériel d'injection parmi les personnes qui s'injectent des substances, ainsi qu'une prévalence du VIH plus élevée chez ces personnes par rapport à la population générale. Malgré cela, l'accès aux soins liés au VIH et aux traitements antirétroviraux reste extrêmement faible chez les populations clés telles que les travailleuses du sexe et les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.

Réduction des Risques

Il existe peu ou pas de services de réduction des risques mis en œuvre au Burkina Faso, et les documents de politique nationale ne font aucune référence explicite et favorable à la réduction des risques. Un faible pourcentage des personnes qui s'injectent des drogues bénéficie de services de conseil sur l'utilisation du préservatif et les comportements sexuels à risque, tandis que quelques organisations de la société civile offrent des activités ponctuelles de prévention des IST et de la tuberculose avec un accent mis sur la réduction des risques. Le Plan National Multisectoriel (PNM) 2021 de Lutte contre le VIH, le Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles inclut la prévention et le traitement pour les personnes qui consomment des drogues. Cependant, le Burkina Faso n'a pas encore mis en œuvre de programmes d'échange de seringues, de traitement de substitution aux opioïdes, de salles de consommation de drogues ou de distribution de naloxone. Les programmes de réhabilitation ou de désintoxication sont également en grande partie indisponibles. Récemment, le pays a obtenu un soutien du Fonds mondial et a commencé à élargir les services de dépistage, l'accès à la PrEP et la mobilisation communautaire, mais ces efforts restent insuffisants pour constituer une réponse de réduction des risques complète.

Implication des pairs

Les efforts des organisations de la société civile ont permis quelques avancées importantes en matière d'éducateurs pairs, de plaidoyer et d'organisation de réseaux de personnes qui consomment des drogues. Des organisations telles qu'ALUBJet Colibri Sud s'engagent dans la distribution d'informations menée par les pairs sur les risques et la réforme législative, ainsi que dans la création de services spécifiques destinés aux personnes qui consomment des drogues. Un Réseau National des personnes qui consomment des drogues a été créé, mais il doit encore être renforcé.

Droits humains

De nombreuses personnes qui s'injectent des drogues subissent la stigmatisation et la discrimination, et se voient refuser des services ou sont insultées en raison de leur consommation. En conséquence, elles ont tendance à ne pas utiliser les réseaux de soutien existants. Les prestataires de soins ont besoin de formations sur la réduction de la stigmatisation. Les personnes qui consomment des drogues ont également un faible niveau de connaissance des lois liées aux drogues et de leurs droits, et évitent souvent de recourir aux services juridiques par peur ou stigmatisation. En raison du cadre juridique répressif, la police est accusée de procéder à des arrestations arbitraires, de corruption et de violences. Les forces de l'ordre et de sécurité devraient être sensibilisées à la vulnérabilité et à la stigmatisation des personnes qui consomment des drogues, ainsi qu'à la réduction des risques.

Prison

Les arrestations pour infractions liées aux drogues ont considérablement augmenté au Burkina Faso ces dernières années. De petites études portant sur les personnes qui s'injectent des drogues ont montré que la majorité d'entre elles déclarent avoir déjà été incarcérées pour usage de drogues. La consommation d'alcool et d'autres substances a également été signalée en prison ; aucun traitement de la dépendance ni intervention de réduction des risques ne semble être disponible dans le système carcéral. La distribution de préservatifs en prison reste interdite au Burkina Faso. Néanmoins, le Plan National Multisectoriel (PNM) de 2021 de lutte contre le VIH, le SIDA et les infections sexuellement transmissibles inclut l'éducation sur les IST, le VIH et la santé sexuelle et reproductive en milieu carcéral, ouvrant ainsi la possibilité de développer des soins dans ces établissements.

Femmes consommatrices de drogues

Les données sur les personnes qui consomment des drogues sont encore plus rares lorsqu'il s'agit des femmes. La plupart des participant·es aux quelques études disponibles sont des hommes, et il n'existe aucun service spécifiquement destiné ou sensible au genre pour les

femmes consommatrices de drogues au Burkina Faso. Pourtant, ces femmes sont encore plus stigmatisées que leurs homologues masculins et subissent des violences, des abus (notamment sexuels) et de l'exploitation. Dans le cadre juridique actuel, les femmes (enceintes) consommatrices de drogues sont souvent séparées de leurs enfants et ont tendance à fuir les soins de santé, voire à accoucher dans la clandestinité, par peur d'être punies. Un soutien psychosocial et une assistance juridique sont disponibles pour les femmes vivant avec le VIH et les femmes victimes de violences, mais malheureusement, ces services ne ciblent pas ni ne sont adaptés aux besoins spécifiques des femmes consommatrices de drogues.

Inégalités sociales

La lutte contre la drogue au Burkina Faso a renforcé la peur, chez les personnes qui consomment des drogues, de « sortir du placard », ce qui nuit à leur accès à la prévention et aux soins de santé, par crainte d'être dénoncées et punies. De plus, la perception médiatique de la drogue est majoritairement sensationnaliste et prohibitionniste, ce qui renforce encore la stigmatisation.

Comme pour les femmes consommatrices de drogues, les données sont également insuffisantes concernant les jeunes qui consomment des drogues au Burkina Faso, malgré la reconnaissance d'une consommation et d'une dépendance aux drogues chez les jeunes.

Recommandations

Sur la base des données recueillies et des réunions de validation avec les parties prenantes clés du Burkina Faso, nous proposons les recommandations suivantes :

Plaidoyer et réforme des politiques

→ Plaider pour la dépénalisation des personnes qui consomment des drogues
→ Adapter le Code des drogues du Burkina Faso au projet de loi type de la WACD sur les drogues en Afrique de l'Ouest
→ Plaider pour un transfert de responsabilité des politiques sur les drogues du Ministère de la Sécurité vers le Ministère de la Santé ou la Présidence
→ Élaborer des documents politiques nationaux spécifiques sur la réduction des risques liés à l'usage de drogues
→ Mener des actions de plaidoyer pour le développement et la mise en œuvre de programmes d'échange de seringues, de traitements de substitution, de gestion des overdoses
→ Veiller à ce que les personnes qui consomment des drogues soient représentées dans les réunions du Mécanisme de coordination pays (CCM)

Sensibilisation

→ Mener des actions de sensibilisation auprès des forces de l'ordre et de sécurité en matière de stigmatisation et de discrimination envers les personnes qui consomment des drogues
→ Reconnaître que la consommation de drogues est une problématique transversale touchant plusieurs populations clés et lutter contre la stigmatisation au sein de ces groupes

Recherche communautaire et évaluations

→ Mettre à jour et collecter des données sur l'usage de drogues, y compris des estimations de taille de la population et des analyses situationnelles (types de drogues consommées, modes d'administration, comportements à risque, accès aux soins)
→ Réaliser des évaluations des besoins pour les populations clés telles que les femmes qui consomment des drogues, les femmes transgenres, les travailleuses du sexe et les personnes qui consomment des drogues en prison

Services de réduction des risques

→ Développer des services spécifiques sensibles au genre et des interventions répondant aux besoins particuliers des femmes qui consomment et s'injectent des drogues, ainsi qu'aux autres populations clés

(femmes transgenres et travailleuses du sexe)
→ Développer des services de prise en charge de la dépendance aux opioïdes (distincts des services psychiatriques) – y compris dans le cadre de l'injonction thérapeutique
→ Renforcer les interventions communautaires avec la participation des pairs éducateurs et reconnaître leur travail comme personnel rémunéré
→ Travailler avec des parajuristes pour assurer la défense des droits des personnes qui consomment des drogues

Renforcement des capacités (ou besoins en apprentissage)
→ Doter les réseaux de réduction des risques des moyens nécessaires pour aider les autres populations clés
→ Renforcer les capacités des organisations de la société civile dans les interventions de réduction des risques
→ Développer une formation de formateurs – identifier les leaders communautaires et les former pour renforcer les compétences dans leurs communautés et assurer la durabilité des apprentissages